

Ce formulaire est destiné à vous informer concernant l'utilisation du méthotrexate, en comprimé (Novatrex®, Methotrexate Bellon® et Imeth®) ou par voie injectable (seringue pré-remplie ou stylo Imeth®, Metoject®) pour le traitement du psoriasis.

Dates de première mise sur le marché en France : Novatrex® : 31/03/1992, Imeth® : 13/11/2008

Qu'est ce que le méthotrexate ?

Le méthotrexate a plusieurs actions, variables selon la dose utilisée. Son effet anti-prolifératif sur la multiplication des cellules est utilisé dans certains cancers mais aussi dans le psoriasis où les cellules de la peau se multiplient de manière trop rapide. Son effet anti-inflammatoire et modulateur de la réponse immunitaire est aussi utilisé contre l'inflammation chronique de la peau présente dans le psoriasis. Il est utilisé dans d'autres maladies inflammatoires de la peau ou des articulations : par exemple dans le traitement de la polyarthrite active de l'adulte, dans certaines formes actives et sévères de l'arthrite chronique juvénile idiopathique et dans d'autres indications en dermatologie hors du cadre de l'autorisation de mise sur le marché : dermatite atopique sévère, pelade etc ...

Comment se déroule le traitement par méthotrexate ?

Avant de débuter le traitement, le médecin vérifie l'absence de contre-indications. Une prise de sang est réalisée, comportant un bilan du rein, du foie, des cellules du sang (globules rouges et blancs, plaquettes), des tests pour dépister des infections comme l'hépatite virale B et C et le VIH et un test de grossesse pour une femme en âge d'avoir des enfants. Une radiographie pulmonaire est aussi réalisée.

Si ce bilan est normal, le traitement vous est prescrit soit en comprimés, soit en injection sous-cutanée, à prendre ou à réaliser **un seul jour** par semaine. La dose de méthotrexate varie entre 7,5 et 25 mg par semaine (15 mg par semaine en moyenne) ; les comprimés peuvent être pris soit en seule prise soit répartis le matin et le soir un jour par semaine. Ils sont pris au milieu du repas.

Le méthotrexate est prescrit en association avec une vitamine, l'acide folique, qui n'est pas prise le même jour, mais soit le lendemain soit le surlendemain et un seul jour de la semaine. Cette association permet de diminuer les effets indésirables potentiels du traitement en particulier en diminuant le risque de nausées.

Pour éviter toute erreur dans les prises de comprimés, votre médecin indique en toutes lettres sur l'ordonnance le jour de la prise de méthotrexate et celui pour l'acide folique. En cas d'oubli, il ne faut pas « rattraper la prise » et plutôt attendre la semaine suivante.

Pour surveiller que vous supportez bien le traitement, un suivi de la prise de sang est réalisé après 7 jours puis tous les 15 jours le premier mois, puis une fois par mois tous les 2 à 3 mois. Si besoin votre médecin adapte la dose du méthotrexate en l'augmentant ou en la diminuant. Dans certains cas, la surveillance du traitement par votre médecin peut comporter à intervalle régulier la prescription d'un examen qui mesure l'élasticité du foie (Fibroscanner) ou un dosage sanguin (Procollagène III).

Comment est pris en charge le traitement ?

Ce traitement est pris en charge par l'assurance maladie à 65%. La part restante étant habituellement prise en charge par votre mutuelle Il peut être débuté et suivi par le médecin traitant, le dermatologue en ville comme à l'hôpital.

Pendant combien de temps ?

Dans le psoriasis, qui est une maladie chronique, le traitement par méthotrexate varie de plusieurs mois à plusieurs années si il est bien supporté et efficace, car il est dit suspensif c'est-à-dire qu'il ne guérit pas la maladie mais contrôle son évolutivité le temps du traitement

Quels sont les bénéfices attendus du traitement par méthotrexate ?

Même si cela varie selon les personnes, une amélioration importante du psoriasis est obtenue dans 70% des cas. Un début de réponse peut être observé dès le 1^{er} mois de traitement, mais l'effet maximum est obtenu environ après 3 à 4 mois de traitement.

Quels sont les effets indésirables les plus fréquents d'un traitement par méthotrexate ?

Ces effets indésirables sont rares mais il est important que vous les connaissiez. En cas de manifestations anormales, vous devez consulter votre médecin.

-Baisse des globules rouges (anémie), des globules blancs ou des plaquettes. C'est pour cela qu'une prise de sang régulière est réalisée surtout au début du traitement.

-Atteinte du foie. Rare, elle se voit surtout chez les personnes qui ont un foie fragilisé par la consommation d'alcool, un surpoids, ou des antécédents d'infections virales. C'est aussi pour cela que l'on contrôle la prise de sang et que l'on réalise l'examen d'élasticité du foie.

-Très rarement, toux, fièvre, essoufflement : il faut alors consulter votre médecin.

-Nausées, pesanteurs du ventre : en général modérées, si elles persistent, elles peuvent conduire votre médecin à vous proposer le traitement en injection sous-cutanée.

-Erosions qui ressemblent à des aphtes dans la bouche ou sur la peau : il faut consulter votre médecin qui modifiera la dose ou arrêtera le traitement.

-Parfois fatigue, baisse de la libido

Par contre il n'y a pas de risque accru de cancers sous traitement par méthotrexate chez les patients traités pour un psoriasis.

Il n'a pas été observé non plus de prise de poids sous traitement.

Y a-t-il des précautions à prendre lors du traitement par méthotrexate ?

- Que vous soyez une femme ou un homme, il ne faut pas de conception pendant le traitement par méthotrexate et dans le mois qui suit l'arrêt chez la femme, ou dans les 3 mois chez l'homme. Autrement dit une grossesse est contre indiquée sous traitement. Une contraception efficace est donc nécessaire pendant le traitement et si une grossesse survient, vous devez arrêter le traitement et avertir votre médecin. L'allaitement est contre indiqué pendant la durée du traitement.

- Certains médicaments sont interdits en association avec le méthotrexate car ils peuvent augmenter sa concentration dans le sang et le rendre toxique. C'est par exemple le cas du Bactrim® ou des anti-inflammatoires à fortes doses. Avant de prendre un nouveau médicament, vérifiez avec votre médecin s'il est compatible avec le méthotrexate.

- La plupart des vaccins sont réalisables pendant le traitement par méthotrexate, sauf ceux « vivants » comme celui de la fièvre jaune. Les vaccins vivants seront réalisés, si nécessaire au moins trois semaines avant de débiter le traitement.

- Les expositions solaires ne sont pas contre-indiquées mais vous pouvez prendre plus facilement des coups de soleil, surtout dans les 48h qui suivent la prise.

- Vous devez avoir un suivi régulier avec votre médecin et votre dermatologue pendant le traitement, et effectuer les prises de sang qui vous auront été prescrites.

Autres précautions à prendre pendant le traitement par méthotrexate :

- Certaines situations de la vie quotidienne peuvent nécessiter une adaptation du traitement : vaccinations, séjour à l'étranger, soins dentaires, intervention chirurgicale, désir de grossesse. Dans chacune de ces situations, la conduite à tenir devra être discutée avec votre médecin.

- Il est également important d'informer votre médecin que vous êtes traité par méthotrexate avant de prendre un autre médicament.

- Un suivi régulier par votre médecin traitant et/ou votre dermatologue est nécessaire pendant le traitement.

- En cas de grossesse sous traitement vous devez immédiatement stopper le méthotrexate et consulter votre médecin.

En cas de questions concernant ce traitement ou en cas d'urgence, vous pouvez toujours joindre le dermatologue hospitalier en appelant au -----. Ou le dermatologue libéral au -----.